



- Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Échirolles
  - Courriel : [montagne.evasion@laposte.net](mailto:montagne.evasion@laposte.net) - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
  - Site : [www.montagne-evasion38.fr](http://www.montagne-evasion38.fr)
- 

## Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> avril 2019

**Rédactrice** : Mireille HOLTZER

**Présents** : BRONNER Michèle - COQUARD Josette - CORVI Nicole - DESCOMBES Enza - FONTAINE Francis  
- GAVOILLE René – GILBODON-BERT Josette - GIRARD - Jean-Michel - KROUPRIANOFF Sylvie - MOREL Josiane -  
- PERRIN Anne - RIVIER Maurice.

**Absents/excusés** : GIRARD Michel - GOMEZ Roman (pouvoir donné) - MARTINEZ Raphaël (pouvoir donné) -  
PAISSAUD Jean-Pierre (pouvoir donné).

### Ordre du jour

Informations

1. Remarques et approbations du CA du 30 janvier 2019
2. Organisation de séjours \*
3. Bilan et point financier sur les activités d'hiver
4. Bilan sur les inscriptions de printemps 2019
5. AG extraordinaire pour modifier certains points des statuts (précédant l'AG ordinaire)
6. Rédaction du projet associatif
7. Renouvellement des membres du CA (5 sortants cette année)

Questions diverses

### Informations

Nicole Corvi introduit le CA en expliquant qu'il est inhabituel de tenir un CA un lundi, mais que les contraintes d'emploi du temps d'un certain nombre d'administrateurs plus le séjour dans les Pouilles ont entraîné ce choix. Elle précise aussi que ce CA aborde de nombreux points importants.

#### - AG de OSE

Nicole Corvi et Mireille Holtzer y ont assisté le 21 mars. Mireille Holtzer explique les nouvelles orientations de OSE. OSE regroupe 47 associations sportives et leur offre essentiellement une mutualisation d'aide au fonctionnement, à l'organisation des manifestations et un parc machines. Le projet associatif d'OSE s'intègre désormais davantage dans l'axe porté par la Ville d'Échirolles, c'est à dire essentiellement envers les jeunes des quartiers prioritaires.

Montagne Évasion, bien que ne s'inscrivant pas dans cette orientation, reste une association importante pour OSE parce que dans la mesure où nous prenons en compte des personnes très majoritairement retraitées pour une pratique d'activités physiques de plein air effectuées avec des valeurs dans le respect de l'environnement.

La politique de subventions de la Ville sera désormais davantage orientée vers les actions concernant la prévention et l'insertion des jeunes par le sport.

Par ailleurs, il devient important de valoriser le bénévolat et de rédiger un projet associatif pour satisfaire aux nouvelles directives d'obtention de subventions.

#### - Cartographie :

6 et 8 adhérents ont suivi avec intérêt les 2 séances de formation à la cartographie réalisées par René Gavaille et Jean-Claude Rave.

#### - Réunion animateurs :

Elle a eu lieu le 27 mars traitant d'informations importantes. Une démonstration-test a été faite de la banque de données en cours de réalisation concernant les randonnées.

Francis Fontaine a annoncé qu'il ne continuerait pas d'assumer les charges de coordinateur des animateurs après l'Assemblée Générale d'octobre prochain.

La présidente a exprimé ses vifs regrets tout en respectant son choix et l'a remercié pour le travail accompli et l'enrichissement apporté. Elle a clairement précisé qu'elle ne prendrait pas ce poste en charge en plus des responsabilités qu'elle assume et propose de mettre à l'ordre du jour du CA de juin le problème du remplacement de Francis Fontaine pour qu'une solution soit trouvée pour la rentrée.

#### - Rando pour Tous :

Le 10 avril, Gisèle Serre coordonnera la participation de 8 personnes qui se rendront à la manifestation en covoiturage.

#### - Site :

Désormais deux rubriques « Entre nous », et « Patrimoine » accueillent des informations pouvant intéresser les adhérents (manifestations sportives, conseils, histoires, recettes, etc. ). Une sollicitation sera faite dans les cars auprès des adhérents pour qu'ils enrichissent ces informations par leur contribution.

### 1- Remarques et approbation du CA du 30 janvier 2019

Jean-Michel Girard souhaite que soit rectifiée la phrase concernant le nombre de participants aux sorties de ski :  
« Les deux premières sorties ont totalisé 13, puis 6 participants. »

Le compte-rendu est adopté et sera publié sur le site.

### 2- Organisation de séjours

Suite à sa demande, Robert Chaumat a été invité à participer au CA sur ce point.

Robert Chaumat a expliqué l'énergie déployée pour organiser un séjour, le travail généré, la responsabilité des animateurs. Il accepte difficilement de devoir demander un pourcentage tarifaire supplémentaire de l'ordre de 10% aux adhérents participants pour le cautionnement d'un opérateur de voyage, qui, selon lui, n'apporte rien. Il a été rappelé à tous le contexte juridique et les décisions prises par le CA en 2017.

La loi du 24 07 2009 sur la modernisation du tourisme impose aux associations organisatrices de voyages une immatriculation au registre des opérateurs de voyages. De ce fait, la FFMM, dont la vocation n'est pas d'être organisatrice de voyage, ne cautionne plus les voyages organisés par les associations adhérentes. Depuis deux ans, Montagne Évasion ne bénéficiant plus du cautionnement de la FFMM s'est mise en conformité avec la loi. Soit le séjour ou voyage organisé par les animateurs de Montagne Évasion est cautionné par un opérateur agréé et il bénéficie du « label Montagne Évasion » avec publicité et participation à la gestion financière. Soit, il ne bénéficie pas du cautionnement d'un opérateur agréé et Montagne Évasion considère qu'il s'agit d'une opération personnelle entre amis, n'impliquant en aucun cas la structure.

Précisons en plus, que la tolérance éventuelle de l'organisation exceptionnelle d'un voyage ou séjour ne concerne qu'un déplacement dans le cadre de la tenue d'une assemblée générale ou d'un conseil d'administration.

Robert Chaumat a exprimé ses vifs regrets face à ces nouvelles obligations. Il a déclaré ne pas souhaiter organiser de séjours engageant sa responsabilité personnelle.

### 3 – Bilan et point financier sur les activités d'hiver

Sections	Inscriptions		Moyenne		Participations en %	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Mardi	68 30F/38S	66 31F/35S	47	42	77F/39S	81F/28S
Jeudi jour	87 57F/30S	92 48F/44S	55	60	75F/32S	72F/45S
Jeudi apres midi	75 58F/27S	93 56F/37S	64	57	83F/52S	71F/29S
Ski	19	18	19	18	19	18
Raquette jour	52 33F/19S	71 32F/39S	37	38	74F/33S	72F/11S

Raquette ½ jour	55 36F/19S	82 35F/47S	34	41	77F/17S	75F/22S
Douce	64	44 24F/20S	43	26	75F/13S	44 24F/20S
Fond	50F/14S	30 23F/7S		18		44 24F/22S

On constate un net fléchissement des effectifs par rapport à l'exercice précédent pour l'activité raquettes du jeudi après-midi avec - 28 inscrits, mais avec une moyenne de participation ne faiblissant que de -7.

Même constat pour l'activité raquettes du jeudi jour. La diminution est là aussi de -19 inscrits mais en revanche avec une moyenne sensiblement égale avec -1.

Point provisoire des sections:

- Marche nordique: bonne participation avec une moyenne de 8 personnes par séance sur 15 inscrits à l'activité.
- Gymnastique : Moins d'inscrits cette saison avec une participation en légère baisse et toujours 2 animateurs.

Culturel : bonne participation des inscrits aux activités.

Les tableaux des bilans par activités peuvent être consultés au siège de ME.

Constat a été fait qu'il devient difficile de programmer 6 animateurs pour le jeudi après-midi. Il est donc convenu que 5 animateurs seront en charge de faire fonctionner les 2 groupes de l'après-midi en se répartissant en fonction de l'effectif du jour.

Il apparaît nécessaire de réfléchir à l'avenir et pour cela, la création d'un comité d'étude sera constitué.

#### **Bilan financier :**

Nous sommes à -1079,40 € et l'automne est à + 1280,88 €, ce qui donne un solde positif de 138,48 € sur les deux saisons.

Globalement, la saison d'hiver a été médiocre, avec peu de sorties sous le soleil et s'est terminée trop tôt en raison des vacances scolaires. La sortie supplémentaire a été annulée, faute d'inscrits (la météo n'était pas non plus très favorable).

Questionnements :

- la coupure imposée par les vacances scolaires est-elle trop importante entre les saisons ?
- La date de 1<sup>ère</sup> sortie est-elle trop tôt ?
- Faut-il envisager l'organisation de sorties pendant les vacances scolaires ?

Un groupe de travail sur ces problématiques s'avère nécessaire.

#### **4- Bilan sur les inscriptions de printemps 2019**

Malgré une bonne organisation, effectuer les inscriptions au siège est très délicat : manque de place, bruit intense... Les prochaines inscriptions ne pourront pas se dérouler au gymnase Delaune en raison de travaux.

Nous réquisitionnerons donc la salle du rez de chaussée en plus des autres salles et nous essaierons de prévoir un cheminement le plus efficient possible.

A ce jour, nous avons 342 adhérents contre 363 l'an passé.

	2019	2018
Mardi	29F/30S	26F/43S
Jeudi jour	59F/28S*	56F/45S
Jeudi ½ jour	60F/25S	60F/37S

\* Les personnes que nous avons dû inscrire à la sortie parce que le nombre d'inscriptions au forfait était atteint ne paieront pas la 7<sup>ème</sup> sortie, conformément à nos règles de fonctionnement.

- Les cars Grindler ont été programmés en tenant compte de l'information sur le changement d'horaires et de lieu de ramassage à Vif et Varcès.

## **5- AG extraordinaire pour modifier certains points des statuts**

Mireille Holtzer explique que certains points de nos statuts, de notre règlement intérieur et de nos règles de fonctionnement méritent quelques modifications. Certains ne correspondent plus à notre mode de fonctionnement (comme un quota de membres féminins au CA), d'autres sont obsolètes (pratique du vélo, absence de la mention d'utilisation fonctionnelle du site etc). Une relecture orthographique est également souhaitable. Il est donc utile de procéder à quelques révisions.

La modification des statuts se fait en assemblée générale extraordinaire. Celles du règlement intérieur et règles de fonctionnement en CA.

Une AG extraordinaire sera programmée juste avant l'AG ordinaire pour faire adopter les modifications des statuts.

Statuts, règlement intérieur et règles de fonctionnement seront adressés aux administrateurs prochainement afin qu'ils soumettent rapidement leurs propositions. La synthèse de la version modifiée pourra ainsi être débattue au CA de juin.

## **6- Rédaction du projet associatif de Montagne Evasion**

Mireille Holtzer présente ce qu'est un projet associatif et pourquoi il est très souhaitable pour Montagne Évasion. **Afin que les informations soient bien compréhensives, veuillez vous reporter à l'annexe n°1.**

## **7- Renouvellement des membres du CA**

Nicole Corvi rappelle que 5 membres sont renouvelables cette année : Enza Descombes, Mireille Holtzer, Sylvie Kouprianoff, Josiane Morel, J.Pierre Paissaud.

Elle demande à chacun d'entre eux de se prononcer rapidement sur leurs souhaits. Elle rappelle également que l'échéance de la prochaine AG est vite arrivée et qu'il est nécessaire de solliciter des adhérents afin qu'ils apportent leur compétence pour renforcer l'équipe en place.

Des annonces seront faites dans les cars.

## **8- Questions diverses**

- Nicole Corvi fait part de la demande de la Fédération Française de l'Encouragement, du dévouement et du bénévolat nous sollicite pour que nous proposons une personne à honorer. Nicole Corvi pense que dans la mesure où nous n'avons pas souhaité adhérer à l'association, il serait inconvenant de proposer quelqu'un. L'ensemble des membres approuve.

- René Gavoié tient à remercier Francis Fontaine pour son implication et regrette vivement son départ en tant que coordinateur. Selon lui, le poste de coordinateur des animateurs représente une lourde tâche que les animateurs devraient avoir à cœur de soutenir.

La séance est levée à 20h30 pour un échange autour d'un pot de l'amitié.

### **Relevé de décisions :**

- Publication sur le site du compte-rendu du CA du 30.01.2019

- Problème du remplacement de Francis Fontaine en tant que coordinateur des animateurs mis à l'ordre du jour du CA de juin pour qu'une solution soit trouvée pour la rentrée.

- Création d'un comité d'étude sur l'encadrement des randonnées du jeudi après-midi

- Création d'un groupe de réflexion sur les dates d'activités des saisons d'hiver et de printemps et sur l'opportunité de réaliser des sorties pendant les vacances scolaires.

- Envoi aux administrateurs des textes des statuts, du règlement intérieur et du règlement de fonctionnement pour proposition de corrections.

- Création d'un groupe de travail pour la rédaction du projet associatif de Montagne Évasion.

## Annexe

### **- ÉVOLUTION NÉCESSAIRE DE MONTAGNE ÉVASION - PROJET ASSOCIATIF**

#### **Le Contexte**

Montagne Évasion a fêté l'an passé ses 35 années d'activités et compte plus de 330 adhérents, avec une moyenne d'âge de 70 ans.

#### **A. LE CONTEXTE D'AUJOURD'HUI N'EST DONC PLUS CELUI D'IL Y A QUELQUES ANNÉES**

- **vieillesse** des adhérents, des animateurs, des encadrants, entraînant un besoin d'adaptation de l'association
- **difficulté à trouver des bénévoles qui s'engagent dans la durée**
- **complexification administrative et du déclenchement des aides publiques.**

La valorisation du bénévolat et l'existence d'un projet associatif devenant de nouvelles bases pour l'attribution de subventions.

La Ville d'Echirolles a fait le choix, avec OSE (qui regroupe 47 associations sportives) d'orienter son projet associatif en lien avec ceux des autres secteurs associatifs socio/culturels vers les populations fragilisées et en particulier les jeunes des quartiers prioritaires.

Nous ne faisons pas partie de cette orientation. Mais nous sommes quand même essentiels, dans la mesure où nous prenons en compte des personnes très majoritairement retraitées pour une pratique d'activités physiques de plein air effectuées avec des valeurs dans le respect de l'environnement.

**Les subventions communales sont en baisse et rien ne dit qu'après les élections municipales de 2020, nous pourrions continuer de bénéficier de la même hauteur de subvention en numéraires, de l'attribution à titre gratuit des locaux de notre siège et d'heures de gymnase.**

#### **B. LE FDVA (FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE)**

Depuis 2018, le FDVA qui regroupe les subventions désormais attribuées par le département (avec regroupement des ex-fonds parlementaires) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative.

En plus du volet "Formation des bénévoles", ce fonds, en accord avec les grandes orientations nationales finance également le fonctionnement ou les projets des associations.

Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives). Ce fonds est géré au niveau départemental.

Les demandes de subvention doivent faire apparaître les éléments suivants :

- le projet associatif
- l'intérêt et l'impact de l'action pour l'association elle-même et son projet associatif
- les objectifs poursuivis par l'action
- les contenus de l'action
- les publics auxquels ils s'adressent
- dans le cas de la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités, en quoi l'action correspond à l'une ou plusieurs des priorités décrites dans le chapitre ci-dessus.

### **LE PROJET ASSOCIATIF**

#### **A. QU'EST-CE QU'UN PROJET ASSOCIATIF ?**

C'est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association, sur la manière dont ils veulent le faire et dans quels délais, compte tenu de la situation actuelle de leur structure et des perspectives d'avenir qui se dessinent.

Il est le témoignage de la réflexion de l'association sur son action passée et présente, et sur son futur. Les objectifs choisis représentent la politique de l'association à court, moyen et long terme.

Il répond globalement à 3 questions :

- Qui sommes-nous ? (état des lieux/constats/diagnostic/analyse - points forts/faibles)
- Vers quoi voulons-nous aller et quand ? (détermination des objectifs/ambitions, délais)

- Comment voulons-nous y aller ? (moyens matériels et humains à mettre en oeuvre).  
S'y ajoutent les critères d'évaluation des actions menées (mesure de l'efficacité/réalisation des actions).

## **B. POURQUOI ÉCRIRE LE PROJET ASSOCIATIF DE MONTAGNE ÉVASION?**

### **• Tout d'abord,**

Ecrire notre Projet Associatif permet, au moment où nous nous posons de nombreuses questions sur notre devenir de :

- Faire le point sur nos activités et nos valeurs.
- Formaliser nos raisons d'agir en donnant du sens aux mesures nécessaires à notre évolution.
- Formaliser et synthétiser les moyens et ressources rendant possible la réalisation de notre projet à court (année en cours), moyen (2 à 3 ans), long terme (au delà de 3 ans).

### **• Ensuite,**

La rédaction de notre projet associatif nous permet de satisfaire aux nouvelles directives en matière de valorisation du bénévolat et de demandes de subventions.

## **C. QUELS SONT LES ÉLÉMENTS DE LA RÉUSSITE D'UN PROJET ASSOCIATIF :**

- La démarche doit être partagée avec les acteurs impliqués dans les activités de l'association
- Les diagnostics, orientations, délais, projets, moyens à mettre en oeuvre doivent être réalistes.
- Le suivi des objectifs doit être organisé le plus souvent possible.

## **D. LES ÉTAPES**

- Etablir un groupe de réflexion et de travail et ses règles de fonctionnement
- Etablir un état des lieux et une analyse des points forts et faibles
- Choisir les orientations et les délais pour atteindre les objectifs (les différentes étapes avec validations)
- Définir les actions et les moyens à mettre en oeuvre (comment voulons-nous y aller et avec quels moyens matériels et humains)
- définir des critères d'évaluation pour vérifier que les actions ont atteint leur objectif .

## **5. ÉCRIRE SON PROJET ASSOCIATIF**

Il reprend, en plan, les éléments ci-dessus et les développe synthétiquement.

## **- CONCLUSION -**

Nous sommes à une étape charnière dans la vie de Montagne Évasion, étant donné le vieillissement de nos adhérents et de nos encadrants, la baisse des attributions d'aides publiques et la complexification des données administratives.

Pour pouvoir faire face à l'avenir :

- trouver des pistes réalistes d'évolution avec peut-être de nouvelles règles de fonctionnement
- prendre en compte les besoins en formation des encadrants
- et la nécessité d'investir dans de nouveaux outils

Nous devons être capables de nous asseoir autour d'une table, d'écrire notre projet associatif pour une pérennité sereine de notre association et pour satisfaire aux nouvelles directives qui nous permettront un fonctionnement adéquat.

Mireille Holtzer propose que soit créé rapidement un groupe restreint de réflexion et de rédaction composé de membres du CA, d'animateurs et d'adhérents. Jean-Michel Girard propose de participer.

---

**Le prochain Conseil d'administration  
aura lieu le mercredi 19 juin 2019**